

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Nadia Anwar**

<https://www.cadre21.org/membres/d1c17ee72485a33555667a58>

Date d'obtention : 2021-02-02 03:43:50

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1) Quand un élève se présente à mon bureau pour partager une situation en lien avec le sextage je dois ouvrir un protocole sexto et suivre ce qu'il y a dans la trousse.
- 2) Je dois m'assurer de prendre toute l'information de chaque personne impliquée dans cette situation.
- 3) Je dois rassurer la jeune victime et toujours travailler avec elle dans un esprit de support au travers le processus.
- 4) Je dois m'assurer que chaque personne rencontrer perçoive qu'elle font partie de la solution.
- 5) Je dois aussi évaluer l'incident en posant des questions sans juger en complétant la grille d'évaluation.
- 6) Je dois aussi vérifier l'information qui m'est transmise en m'assurant de savoir qu'elle autre est impliquée.
- 7) Il est important de parler à chaque personne impliquée un à la fois en rappelant à tous l'importance de protéger le caractère privé de l'information transmise. La confidentialité est importante dans ce cas.
- 8) Si la situation est jugée un acte malveillant ou un acte criminel, je dois absolument entrer en contact avec l'intervenant policier.
- 9) Rencontrer l'instigateur à la toute fin quand nous avons l'information de tous.
- 10) Il faut toujours encourager les victimes à adopter une attitude positive face à eux-mêmes et à bien s'entourer d'amis ou de proche qui aideront à faire valoir qu'une erreur de jugement peut être commise par nous tous. Je trouve que dans les étapes de la méthode Sexto, cette façon de supporter la jeune victime prend beaucoup d'espace. C'est un bon aide-mémoire pour moi. Il faut toujours se rappeler que la jeune victime ne s'est pas placée dans cette situation

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans la mise en situation 1, je retiens que je dois avoir l'information de toutes les personnes concernées. Quand j'ai fait pour la première fois la situation 1, je me suis trompée dès le départ. Étant donné que c'est l'amie de la victime qui est allée voir l'intervant, j'ai assumé tout de suite que l'intervant allait commencer le protocole Sexto avec la victime et nom celle qui rapportait les faits car elle ne se sentait pas à l'aise. J'ai réalisé après la relecture du protocole qu'effectivement, je dois commencer le protocole avec l'amie qui vient me rapporter les faits. par la suite je rencontrerai l'autre victime. J'ai refais la situation 1 à plusieurs reprise. J'ai même fait les options ou les élèves ne collabore pas pour être certaine d'avoir en main tous les scénarios possible. je me suis vu entrain de faire cette intervention et me connaissant, je serais allée directement voir la jeune victime sans nécessairement avoir posé toutes les questions de la méthodes Sexto à celle qui m'a donné l'information. je suis très contente d'avoir fait cette mise en situation.

Dans la situation 2, je n'ai pas eu de problème à répondre aux questions. Je me sentais en confiance en donnant mes réponses.

Dans la situation 3, je me suis rendue jusqu'à la fin sans problème. Par contre à la dernière étape, j'ai répondu que même si je savais que cet acte était un acte malveillant, et même si je savais qu'il y avait eu fort probablement de l'extorsion, j'aurais quand même rencontré le jeune. Je me suis vite rendu compte que je n'avais pas la bonne réponse. Ça m'a forcé à relire l'aide mémoire spécifiquement les étapes à suivre pour un acte malveillant. L'aide mémoire est concis et bien fait. Il est clair que j'aurais fait une erreur en rencontrant le jeune. Une fois de plus, je suis contente d'avoir pu faire quelques mises en situation à l'aide de la formation en ligne. je me sens mieux outillée.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lors de notre rencontre virtuelle pour la formation Sexto, j'ai eu une discussion sur les étapes à suivre si un parent venait à l'école avec un cas où il soupçonne son enfant de distribuer des images pornographiques ou osées. Je connais maintenant la réponse et je comprends que je dois rediriger ce parent vers le service de police car je n'ai pas de preuve que ce que le parent me rapporte a un impact sur un jeune au niveau scolaire. Cependant, si le parent me rapporte cette situation en me disant qu'un autre jeune est impliqué et qu'il pourrait avoir de l'intimidation, ne serais-je pas dans l'obligation de suivre la procédure Sexto? Je trouve cette situation particulièrement délicate étant donné la loi sur l'intimidation qui requiert de l'école de suivre un protocole pour les cas d'intimidation et de violence (loi 56). Je comprends que l'intimidation n'est pas nécessairement en lien avec la méthode Sexto, mais je trouve délicat de rediriger le parent vers le service de police.

Aussi, rencontrer l'instigateur est pour moi une autre partie délicate. L'information au sein de l'école voyage rapidement. J'aurais tendance à vouloir isoler l'instigateur tout de suite en premier sans avoir nécessairement rencontré tous les autres personnes impliquées. Encore une fois, après avoir bien analysé tous les scénarios proposés et après avoir lu et relu la trousse Sexto, je comprends mieux pourquoi avoir toute cette information devient cruciale avant la rencontre avec l'instigateur. Comme mentionné dans la badge explorateur, je crois que pour moi, la formation Sexto m'a fait prendre conscience de prendre le temps nécessaire dans des situations de sextage pour bien saisir tous les détails. Le ton de mon approche fera la différence et m'aidera à avoir une rencontre productive avec l'instigateur.